



ACADÉMIE
DE PARIS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RENTÉE
SCOLAIRE

L'École au cœur

2026 ————— 2027



Sommaire

Infographie Chiffres clés de l'éducation nationale	p. 4
Infographie Chiffres clés académiques	p. 6
La rentrée dans l'académie	p. 8
1. L'École au cœur de notre avenir	p. 11
1.1 L'enjeu démographique, le mot de la rectrice	p. 12
Infographie Projection démographique	p. 13
1.2 Observatoire des dynamiques territoriales	p. 14
2. L'exigence au cœur des apprentissages	p. 17
2.1 La maîtrise du langage, fondement de la culture générale	p. 18
→ Tout commence en maternelle	p. 18
→ Pratiques innovantes en élémentaire	p. 18
2.2 L'acquisition du raisonnement scientifique	p. 20
→ Retour sur le séminaire Filles et sciences	p. 20
→ Ouverture de six CHAMS	p. 20
→ Pratiques inspirantes en lycée	p. 21
2.3 Les 11 « collèges en progrès » de l'académie de Paris	p. 22
2.4 Parcours et orientation : l'ouverture des possibles	p. 23
→ Des voies professionnelles et technologiques plus attractives	p. 23
→ Une affectation garantie à chaque élève	p. 24
2.5 Forger l'esprit critique	p. 25
→ Vivre la citoyenneté	p. 25
→ Développer l'esprit critique	p. 26
2.6 Le lycée professionnel, un choix d'avenir	p. 27
Le lycée pro, une voie capitale	p. 27

3.	La République au cœur de nos valeurs	p. 31
3.1	Prévenir et agir contre les violences faites aux enfants, une priorité académique	p. 32
	→ Guide académique d'accompagnement des directeurs d'école	p. 32
	→ Déploiement du programme EVAR-S	p. 32
3.2	Agir pour la santé physique et psychique des élèves	p. 33
	→ L'accompagnement académique	p. 33
	→ Des initiatives inspirantes	p. 33
3.3	Encourager l'activité physique et sportive	p. 35
	→ Génération 2030	p. 35
	→ « Collège actif, avenir positif », une innovation académique	p. 36
3.4	Créer du lien et émanciper par la culture	p. 38
	La lecture pour tous	p. 38
3.5	Accueillir tous les élèves	p. 39
	→ Du matériel pédagogique adapté	p. 39
	→ Pour une prise en charge adéquate	p. 39
4.	L'humain au cœur de nos métiers	p. 41
4.1	Le recrutement et la formation des personnels	p. 42
	→ Accompagner et former au cœur de la classe	p. 42
	→ Réforme de la formation initiale, l'académie accueille ses premiers lauréats du concours Bac+3	p. 43
4.2	La protection et l'accompagnement des personnels	p. 44

Chiffres clés de l'éducation nationale

LES ÉLÈVES

11 607 600

écoliers, collégiens et lycéens¹

11 769 100

écoliers, collégiens et lycéens à la rentrée 2025

• **6 024 100**

élèves du 1^{er} degré

• **5 583 500**

élèves du 2^d degré

→ **3 321 950** collégiens

→ **2 261 550** lycéens

dont **667 150** lycéens professionnels



LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

57 700

écoles et établissements du 2^d degré²

58 100

écoles et établissements à la rentrée 2024

• **47 000** écoles

• **7 000** collèges

• **3 700** lycées et Erea³

dont **2 070**

lycées qui accueillent des lycéens professionnels

LES ENSEIGNANTS

851 500

professeurs enseignent à des élèves des 1^{er} et 2^d degrés⁴

852 800

à la rentrée 2024



LE TAUX D'ENCADREMENT⁵

PREMIER DEGRÉ

18,6

Nombre moyen d'élèves
par enseignant

18,9

en 2024-2025



SECOND DEGRÉ

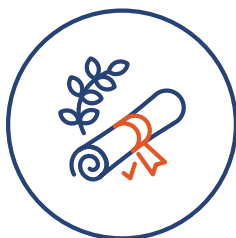
13,1

Nombre moyen d'élèves
par enseignant

13,1

en 2024-2025

LES DIPLÔMES⁶



81,6 %

Taux de réussite
au diplôme national
du brevet (DNB)⁷

85,5 % en 2025

91,4 %

Taux de réussite
au baccalauréat

91,8 % en 2025

79 %

Proportion de bacheliers
dans une génération

78,8 % en 2025

LA DÉPENSE MOYENNE PAR ÉLÈVE ET PAR AN⁸

9 080 €

par élève du premier degré

8 660 € en 2023

10 450 €

par collégien

10 270 € en 2023

13 020 €

par lycéen général
et technologique

12 910 € en 2023

14 700 €

par lycéen
professionnel

14 720 € en 2023



¹ Public et privé sous contrat, projection rentrée 2026 – ^{2 4 5} Public et privé sous contrat, rentrée 2025

³ Erea : établissement régional d'enseignement adapté – ⁶ Session de juin 2026, données provisoires

⁷ Les modalités d'évaluation du diplôme national du brevet ont connu d'importantes modifications en 2026, qui se sont notamment traduites par le renforcement du poids des épreuves terminales (60 %) par rapport à celui du contrôle continu (40 %).

⁸ Année civile 2024, données provisoires

Chiffres clés de l'académie de Paris

LES ÉLÈVES

282 545

prévisionnel écoliers,
collégiens et lycéens¹

288 312

écoliers, collégiens et lycéens
à la rentrée 2025

• **133 240**

élèves du 1^{er} degré

• **149 305**

élèves du 2^d degré

→ **77 447** collégiens

→ **71 354** lycéens

dont **14 827** lycéens professionnels



LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

1 057

écoles et
établissements
du 2^d degré²

1 060

écoles et
établissements
à la rentrée 2025

• **727** écoles

• **171** collèges

• **159** lycées et Erea³

dont **3** ERA

LES ENSEIGNANTS

25 121

professeurs enseignent à des élèves
des 1^{er} et 2^d degrés⁴

25 234

à la rentrée 2024





LA TAILLE DES CLASSES⁵

(nombre moyen d'élèves par classe)

PREMIER DEGRÉ

20,4
en école
maternelle

19,9
en école
élémentaire

SECOND DEGRÉ

25,8
au collège

31,5
formations GT

18,2
formations pro
en lycées

LES DIPLÔMES⁶

87,6 %

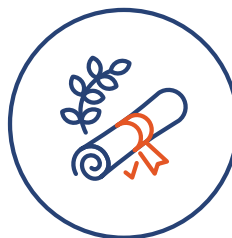
Taux de réussite
au diplôme national
du brevet (DNB)⁷

90,4 % en 2025

93,8 %

Taux de réussite
au baccalauréat

93,3 % en 2025



¹ Public et privé sous contrat, projection rentrée 2026 – ^{2 4 5} Public et privé sous contrat, rentrée 2025

³ Erea : établissement régional d'enseignement adapté – ⁶ Session de juin 2026, données provisoires

⁷ Les modalités d'évaluation du diplôme national du brevet ont connu d'importantes modifications en 2026, qui se sont notamment traduites par le renforcement du poids des épreuves terminales (60 %) par rapport à celui du contrôle continu (40 %).

⁸ Année civile 2024, données provisoires

La rentrée dans l'académie

LA RENTRÉE DANS L'ACADÉMIE

Le 1^{er} degré public

— La baisse démographique se poursuit à cette rentrée scolaire avec 2 275 élèves de moins attendus dans les écoles parisiennes. Si l'académie de Paris voit sa dotation réduite de 83 ETP, les marges offertes par la baisse démographique permettent tout à la fois de maintenir un taux d'encadrement parmi les plus favorables de France (avec une moyenne de 20,1 élèves par classe) et d'augmenter le nombre de professeurs remplaçants (50 emplois créés en deux ans).

Le 2^d degré public

— La baisse démographique est aussi marquée dans le 2^d degré avec 2 277 élèves de moins attendus (deux fois plus que l'an passé).

— Avec une dotation réduite de 120 emplois, l'académie de Paris fait le choix de préserver les taux d'encadrement au collège et au lycée, et de renforcer les moyens accordés aux collèges présentant l'indice socio-scolaire le plus faible.



LES ENSEIGNANTS

18 604

professeurs enseignant à des élèves

• **7 462**
1^{er} degré

• **11 142**
2^d degré



LES MOYENS

PREMIER DEGRÉ

98 796

Effectifs prévisionnels

-2 275

• **20,1** Taux d'encadrement prévisionnel identique à la RS 2025

• Mesures de rentrée
-81

dont carte scolaire
-120

dont moyens de remplacement supplémentaires
26

SECOND DEGRÉ

117 071

Effectifs prévisionnels

-1 500

en collège

-600

dans la voie générale et technologique

-100

dans la voie professionnelle

100

en post-bac

• Mesures de rentrée
-120

dont collèges
-80

dont voie générale et technologique
-40

dont voie professionnelle
0

Focus - l'indice socio-scolaire

Pour les collèges parisiens, une dotation complémentaire unique, calculée à l'élève, corrélée à la situation socio-scolaire des établissements et qui profite davantage aux collèges les plus défavorisés.

Deux critères sociaux (IPS moyen de l'établissement et proportion de boursiers de taux 3).

Deux critères scolaires (moyenne des résultats des évaluations à l'entrée en 6^e au cours des 4 dernières années et part d'élèves en retard à l'entrée en 6^e).

→ Près de 30% de la marge académique, contre 22% à la rentrée dernière, est attribuée cette année aux 15 collèges qui concentrent la plus grande difficulté.

L'enseignement privé sous contrat

— L'enseignement privé sous contrat pour sa part voit sa dotation réduite de 80 ETP. Cela représente près de 30 % de l'ensemble des retraits de moyens d'enseignement à Paris tous secteurs confondus, en conformité avec la part du secteur dans la scolarisation des élèves parisiens.



LES ENSEIGNANTS

6 517

professeurs enseignent à des élèves

• **1 735**
1^{er} degré

• **4 782**
2^d degré



LES MOYENS PREMIER DEGRÉ

34 444

Effectifs prévisionnels

-390

par rapport à 2025

26 Taux d'encadrement
prévisionnel

Mesures de rentrée **-80**

SECOND DEGRÉ

60 154

Effectifs prévisionnels

-289

par rapport à 2025



A decorative white line starts from the left edge, curves upwards and to the right, then loops back to the left, forming a circle that encloses the number 1.

1

L'École au cœur de notre avenir

1.1 L'enjeu démographique

LE MOT DE LA RECTRICE

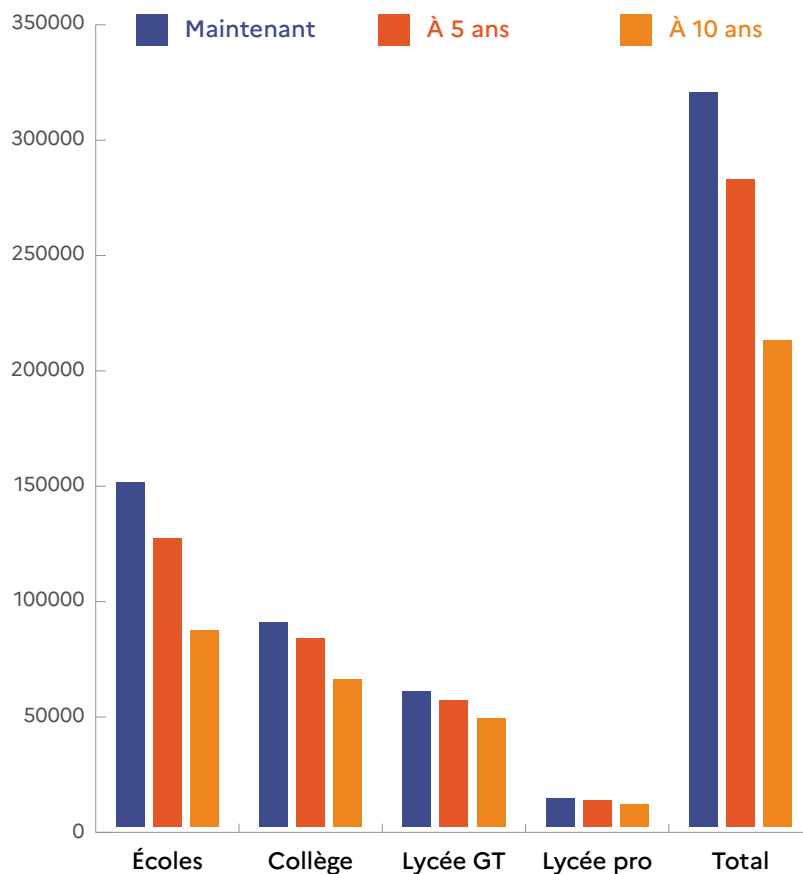
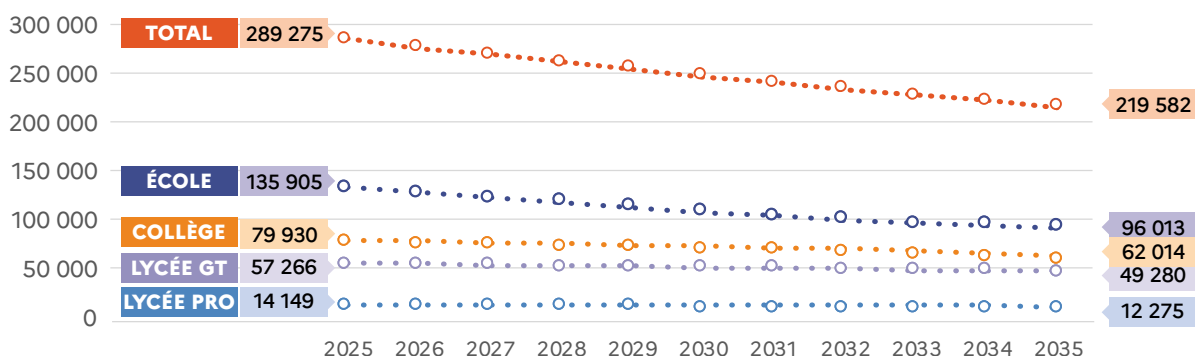
— « La baisse de la natalité, qui touche désormais la France comme de nombreux autres pays, se traduit, pour la première fois depuis la fin de la seconde guerre mondiale, par un nombre de naissances inférieur à celui des décès. Ce phénomène affecte logiquement l'École qui est en première ligne face à ce défi. L'académie de Paris le subit particulièrement. En 10 ans, les écoles publiques parisiennes ont perdu 30 000 élèves, soit $\frac{1}{4}$ des effectifs. Selon les projections statistiques ministérielles, ce phénomène devrait s'amplifier avec une baisse attendue d'ici 2035, de 29,3% des effectifs dans le premier degré et de 18,4% dans le second degré.

— Employons-nous à ne pas voir uniquement dans cette baisse démographique un phénomène inéluctable que nous subissons faute de pouvoir l'enrayer. Quand bien même conservons-nous, cette année encore, les moyens pour préserver notre taux d'encadrement, nous avons le devoir d'agir. Surtout, nous avons les leviers pour travailler, avec l'ensemble des acteurs et de la communauté éducative, à l'amélioration de notre offre scolaire dans le sens d'une plus grande équité sociale et territoriale.

— Nous avons su tirer parti de cette baisse pour renforcer le taux d'encadrement et sommes ainsi passés en 10 ans d'une moyenne de 24 à 20 élèves par classe dans les écoles publiques parisiennes. Mais le défi de l'adaptation de notre offre scolaire reste entier. De concert avec la ville de Paris et l'ensemble de nos partenaires, nous devons prendre appui sur les constats et les projections pour nous donner des actions communes et dessiner ensemble le paysage scolaire parisien des prochaines années. L'observatoire des dynamiques territoriales sera prochainement réuni en ce sens.

— Paris dispose d'un maillage d'écoles et de collèges de proximité sans équivalent. L'académie se distingue par ailleurs par son offre pédagogique, linguistique, culturelle et sportive. Mais elle est aussi marquée par des écarts sociaux et scolaires importants entre écoles et établissements. La baisse démographique doit servir à structurer une offre scolaire qui garde toute sa richesse et réduise les inégalités. Cette dynamique engage l'enseignement public comme l'enseignement privé sous contrat. Elle est aussi portée avec les deux autres académies franciliennes pour rendre plus perméables nos frontières et développer des formations interacadémiques. »

1.2 Projection démographique



Source : Ministère de l'Éducation nationale - DEPP – avril 2026

1.3 Observatoire des dynamiques territoriales

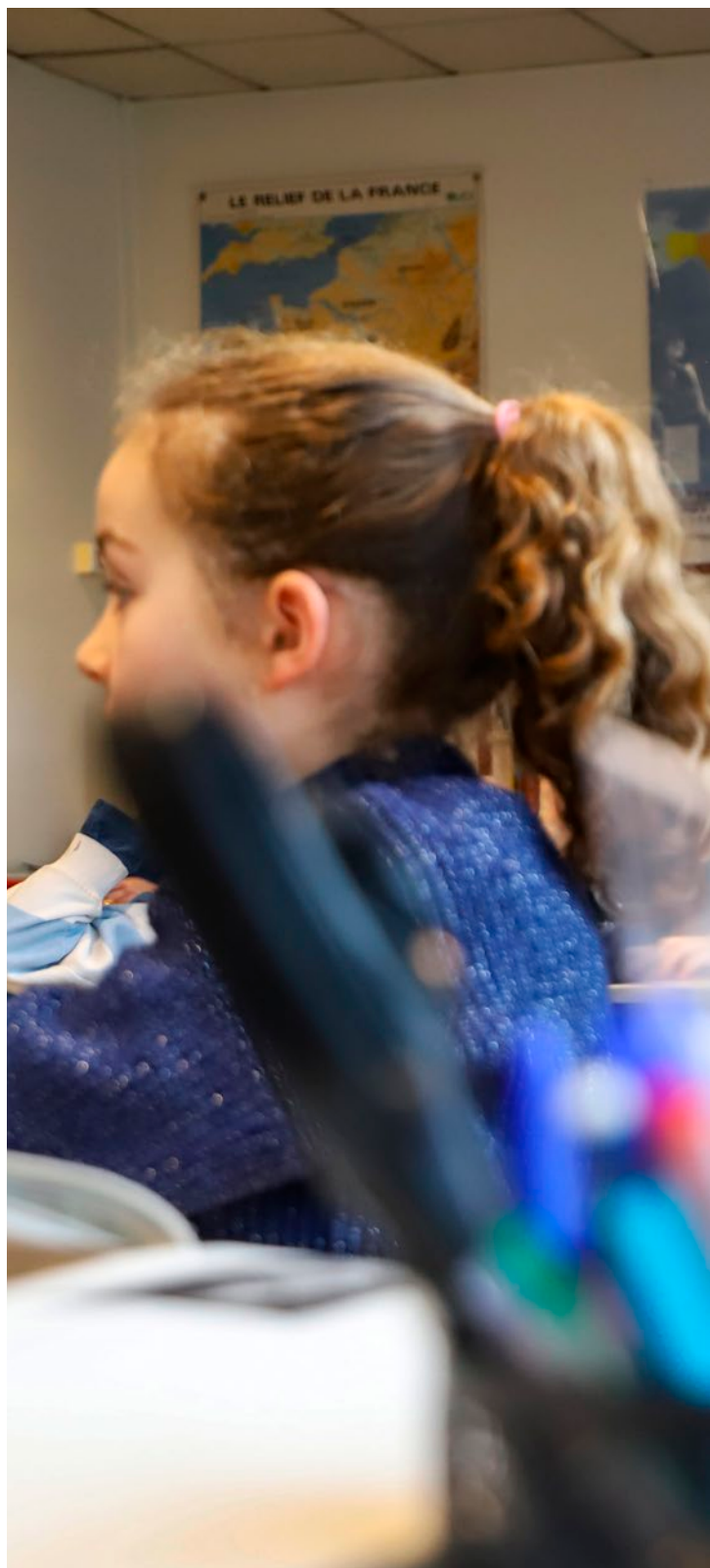
— Dans le contexte de baisse démographique touchant la quasi-totalité du territoire national, les observatoires des dynamiques territoriales sont installés dans tous les départements pour servir de cadre commun d'analyse et de prospective.

Co-présidé par le préfet et la rectrice, l'observatoire des dynamiques parisiennes doit permettre d'objectiver les spécificités scolaires de la capitale pour partager un diagnostic commun, anticiper les évolutions et, suivant une approche pluriannuelle, définir des actions partagées entre services de l'État et collectivités territoriales (ville de Paris et région Île-de-France).

— Le diagnostic portera notamment sur les évolutions démographiques, le maillage éducatif et l'accès aux services scolaires et périscolaires. Les dimensions sociales, sanitaires, sportives, culturelles et de mobilité seront pleinement intégrées, tout comme l'orientation, l'accès à l'enseignement supérieur et l'insertion. Il s'agit de penser non seulement l'organisation territoriale mais aussi l'offre scolaire dans un contexte qui doit conduire à rechercher des organisations nouvelles pour répondre au défi de la baisse démographique.

Prenez date !

L'observatoire sera réuni pour ses premiers travaux durant la deuxième quinzaine de septembre.







A decorative white line starts from the left edge, curves upwards to form a circle around the number 2, and then continues as a thin line towards the right edge.

2

L'exigence au cœur des apprentissages

2.1 La maîtrise du langage, fondement de la culture générale

TOUT COMMENCE EN MATERNELLE

— À Paris, le développement du langage constitue la priorité pédagogique de l'école maternelle. Parce qu'il est à la fois un objet d'enseignement et le principal vecteur de tous les apprentissages, il est travaillé dans l'ensemble des domaines du programme.

— Au quotidien, chaque situation d'apprentissage devient une occasion de développer les compétences langagières des élèves : expliquer une démarche, décrire une observation, raconter une expérience, argumenter, écouter, comprendre et interagir avec les autres. L'acquisition du vocabulaire, le développement de la compréhension, la maîtrise progressive de la syntaxe et la qualité des interactions orales sont ainsi au cœur des pratiques de classe.

— Déployé depuis cinq ans, « CAP Maternelle » permet de mettre les résultats de la recherche au service des pratiques de classe et d'accompagner les équipes dans une démarche d'amélioration continue grâce aux connaissances scientifiques les plus récentes. Cette année sera celle de l'évaluation du dispositif afin de mesurer l'impact des actions engagées.

PRATIQUES INNOVANTES EN ÉLÉMENTAIRE

— En élémentaire, de nombreux projets pédagogiques voient le jour à l'initiative des équipes éducatives, pour travailler les fondamentaux autrement et favoriser ainsi la maîtrise du langage.

Focus 1

À l'école élémentaire Richomme (18^e), par exemple, le projet « Théo lit, Théo d'or » transforme l'apprentissage de la lecture et de l'écriture en une aventure collective. Chaque semaine, les élèves participent à un atelier d'écriture au cours duquel ils deviennent les auteurs et les éditeurs de leur propre recueil, ensuite mis en vente en librairie. Au fil des séances, ils réalisent des progrès significatifs en orthographe, en vocabulaire et en syntaxe, tout en faisant de la classe un espace de coopération, une véritable maison d'édition scolaire.



Focus 2

Les écoles du réseau REP Pailleron et Delaunay (19^e) (écoles Carrel, Tandou, Noguères) se sont, quant à elles, emparées de la question du langage en l'abordant sous l'angle de la pédagogie du vivant. Ainsi, les élèves renforcent leur maîtrise du langage via des ateliers de jardinage, des échanges entre classes et de nombreux partenariats avec les musées, parcs et jardins parisiens.

Focus 3

L'école élémentaire Cécile Rol-Tanguy (20^e) déploie, de son côté, un enseignement explicite du lexique ainsi que des outils favorisant la métacognition. Ritualisant chaque jour la production d'écrits intermédiaires comme « le journal des apprentissages », l'école développe la capacité des élèves à verbaliser les stratégies mobilisées pour apprendre et renforce, de facto, le lien avec les familles.



2.2 L'acquisition du raisonnement scientifique

RETOUR FILLES ET SCIENCES, UN SÉMINAIRE INTER ACADÉMIQUE



— Former les élèves au raisonnement scientifique est plus que jamais une mission essentielle de l'École, dans un environnement informationnel où opinions, croyances et connaissances scientifiques sont parfois confondues.

Cette ambition comporte un volet indissociable : l'égalité entre les filles et les garçons dans les parcours scientifiques. Alors que les filles représentent à peine plus de 40 % des élèves de la spécialité mathématiques en terminale et moins d'un tiers des étudiants en formation d'ingénieurs, la lutte contre les stéréotypes de genre est un enjeu majeur pour l'académie de Paris :

- formation des enseignants et des équipes aux biais qui pèsent sur l'enseignement et l'orientation,
- rencontres avec des rôles modèles féminins issus de la recherche et de l'entreprise,
- accompagnement des choix d'orientation pour conforter la légitimité des filles vers les sciences.

— Le séminaire 2026 organisé par la région académique Île-de-France a réuni près de 600 participants (chefs d'établissement, représentants de l'enseignement supérieur et du monde économique, partenaires associatifs) et permis de mettre en l'accent sur des leviers concrets tels que la coopération entre le second degré et l'enseignement supérieur, et le développement de partenariats avec les établissements et les acteurs scientifiques et économiques.

OUVERTURE DE SIX CHAMS

— Six collèges parisiens s'engagent dans le déploiement des Classes à Horaires Aménagés en Mathématiques et Sciences (CHAMS), dispositif national développé dans le cadre du Plan Filles et maths.

— Le principe : permettre à des élèves volontaires de 4^e et de 3^e de bénéficier de 2 à 3 heures supplémentaires chaque semaine, consacrées à un projet scientifique collectif mené en partenariat avec des chercheurs, ingénieurs ou professionnels du monde scientifique autour de quatre objectifs :

- égalité filles-garçons,
- ouverture vers le monde professionnel et de la recherche,
- pédagogie de projet fondée sur l'expérimentation,
- cohérence territoriale et interdegré pour construire des parcours entre écoles, collèges et lycées.

Deux collèges labellisés

— **Collège Hector Berlioz (18^e)** - « la science pour toutes et tous »

Le collège Berlioz porte un projet résolument tourné vers la promotion des filières et métiers scientifiques auprès des filles, toutes disciplines confondues. Sorties scientifiques, rencontres avec des rôles modèles inspirants et immersion dans le monde de la recherche construisent, semaine après semaine, l'ambition scolaire des élèves. Le projet s'inscrit dans un plan sciences de territoire mené conjointement avec le collège Coysevox, avec lequel le collège Berlioz forme un multisecteur depuis 2017.

— **Collège Georges Courteline (12^e)** -

« Astronomie, Sciences, Humanités »

L'astronomie sert de fil rouge interdisciplinaire à cette classe, qui mobilise aussi bien les mathématiques et les sciences expérimentales que les lettres, l'histoire, les arts ou l'éducation aux médias. Le projet est placé sous le marrainage de l'astronaute Claudie Haigneré, figure emblématique de la place des femmes dans les sciences. Journal scientifique, webradio, expositions et

productions numériques rythmeront la vie de la classe, dont l'équipe enseignante bénéficiera d'une formation dédiée.

Prenez date !

17 décembre 2026 à 16h au collège Georges Courteline : conférence exclusive de Claudie Haigneré, première femme française et européenne dans l'espace et marraine de la classe CHAMS de l'établissement.

Quatre collèges préfigureurs

— **Collège Antoine Coysevox (18°)** - « Cap'Maths »
Fondé sur la manipulation, la modélisation 3D et la coopération, cet atelier de mathématiques renforcées constitue le socle de la future CHAMS du collège, en articulation avec le collège Berlioz dans le cadre du plan sciences de territoire du 18^e arrondissement. Dès sa première rentrée, ce ne sont pas moins de 54 élèves qui s'y sont inscrits, dont 26 filles.

— **Collège Sonia Delaunay (19°)** - « L'astronomie solaire pour donner du sens aux apprentissages »
Grâce à du matériel prêté par l'Observatoire de Paris, ce collège en réseau d'éducation prioritaire propose à 160 élèves — de la 6^e à la 3^e, en passant par les dispositifs ULIS, UPE2A et les CM2 du secteur — d'observer le Soleil et de mesurer le déplacement des taches solaires. Un club d'astronomie et la rédaction collective d'un article scientifique viendront prolonger cette aventure.

— **Collège Edmond Michelet (19°)** - « Construire la ville durable : sciences et mathématiques au service de l'architecture et du vivant »
La ville comme système complexe : c'est l'angle choisi par ce collège en réseau d'éducation prioritaire pour montrer comment les choix scientifiques et mathématiques façonnent la manière de construire, d'habiter et de penser la ville. Le projet accorde une place particulière à la visibilité des femmes dans les sciences, avec des rencontres de professionnelles et un mur collaboratif dédié.

— **Collège Amedeo Modigliani (15°)** - « Modigliani 2050, vers une île de résilience urbaine »
Dès la 6^e, les élèves endossent les rôles d'architectes, de biologistes et d'ingénieurs de leur propre environnement urbain, autour d'une question fédératrice : comment adapter le quartier du Front de Seine aux défis climatiques de demain ? Mathématiques, SVT et physique-chimie s'y répondent, avec des partenariats en cours de construction avec Météo-France, le Muséum national d'Histoire naturelle, l'Institut Pasteur et les Étincelles du Palais de la Découverte.

PRATIQUES INSPIRANTES EN LYCÉE

— **À la cité scolaire Paul Valéry (12°)**, le raisonnement scientifique se vit au quotidien, du collège aux classes préparatoires, autour d'un projet fédérateur qui conjugue excellence, égalité et bien-être. Depuis 2018, la cité scolaire développe et met à la disposition de tous ses élèves un FabLab, lieu d'expérimentation où une centaine d'élèves volontaires viennent chaque semaine concevoir et mener des projets scientifiques et techniques. On y apprend en réalisant les gestes mêmes du raisonnement : décomposer un problème, formuler une hypothèse, tester, analyser l'erreur, recommencer. Guidés par des ressources conçues par les enseignants, les élèves s'entraident puis développent leurs propres projets, qu'ils présentent lors de concours scientifiques.

— Lauréat du prix de l'innovation 2021, le lieu est aussi un espace de transmission : dans le cadre des cordées de la réussite, les lycéens y conçoivent et animent eux-mêmes des ateliers scientifiques pour les collégiens et écoliers du quartier. Lieu d'incarnation du Campus des métiers et des qualifications d'excellence francilien dédié à l'intelligence artificielle, porté par Sorbonne Université, la cité scolaire offre en outre à ses élèves des ateliers scientifiques hebdomadaires animés avec le musée Exploradôme, des rencontres régulières avec des chercheurs et un stage de deux semaines en immersion au Sorbonne Cluster for Artificial Intelligence (SCAI), mêlant conférences, ateliers pratiques et projet collectif. Pour que chacune trouve toute sa place dans les parcours scientifiques, l'établissement enrichit l'offre commune de propositions supplémentaires à destination des lycéennes. Chaque année depuis 2019, trente à quarante d'entre elles bénéficient d'un stage dédié : participation aux concours scientifiques, rencontres avec des chercheuses et des entrepreneuses dans le cadre de partenariats avec « Elles bougent », « Women in Tech » ou « Girls for Tech ».

— En enseignement scientifique, les élèves de première conduisent chaque année, avec la Jeune Académie de l'Académie nationale de médecine, une véritable enquête de santé publique : sondage, traitement statistique des données, interprétation, puis présentation devant des académiciens, qui en saluent la rigueur méthodologique.

Prenez date !

Début mars 2027 : journée académique portant sur le thème « Comprendre la science, ses caractéristiques et son élaboration »

2.3 Les 11 «collèges en progrès» de l'académie de Paris

INTERVIEW DU DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE

Quels sont les enjeux ayant présidé au choix des 11 collèges parisiens ?

La réduction de la grande difficulté scolaire est l'une de nos priorités majeures. À Paris, comme ailleurs en France, la difficulté scolaire n'est pas homogène. Les 11 collèges qui bénéficient de ce plan sont ceux dans lesquels plus du tiers des élèves de 3ème ont des résultats très fragiles en français et en mathématiques aux épreuves terminales du diplôme national du brevet, avec moins de 8/20 dans ces deux matières. Les équipes y sont fortement engagées, leur professionnalisme est reconnu, les élèves font souvent des progrès indéniables au cours de leur scolarité au collège mais il nous faut encore progresser pour consolider leurs savoirs fondamentaux.

Quels sont les bénéfices attendus pour les élèves ?

L'objectif est de repérer au plus tôt la difficulté scolaire, les obstacles aux apprentissages afin de ne laisser aucun élève s'installer durablement dans l'échec scolaire. Il ne s'agit pas de plaquer des solutions toutes faites et uniformes. Pour certains élèves, les difficultés déjà présentes à l'entrée au collège seront mieux prises en charge par un renforcement de la coopération entre l'école et le collège ; pour d'autres c'est plus tard dans le parcours que des adaptations pédagogiques seront nécessaires. Mais l'horizon est, pour chacun, la progression des résultats en fin de collège afin de garantir une orientation scolaire positive, l'amélioration du bien-être et notamment de l'estime de soi.

Comment le rectorat accompagne-t-il les établissements ?

Nous devons faciliter le travail des équipes de ces collèges qui œuvrent au quotidien pour la réussite des élèves et conforter le pilotage pédagogique des chefs d'établissement, au plus près des besoins réels. Le collectif de l'établissement est essentiel pour répondre aux défis complexes ; nous mobilisons donc, en regard, le collectif d'une équipe d'appui forte de nombreuses expertises : inspecteurs de diverses disciplines, conseillers



dans les domaines de l'innovation, la formation, la vie scolaire, l'orientation, la santé, l'action sociale... Les équipes des collèges ont pu disposer de temps dédié pour effectuer des diagnostics et élaborer des feuilles de route qui ont vocation à rester évolutives. Toutes contiennent l'expression de besoins de formation auxquels l'équipe d'appui a déjà commencé à donner les réponses les plus adaptées à chaque situation. L'accompagnement sera continu. Il faut le temps d'installation d'une démarche mais obtenir de premiers changements rapidement. Nous le devons aux élèves et aux équipes.

Les 11 collèges en progrès

- Georges Clemenceau
- Jean-Baptiste Clément
- Sonia Delaunay
- Marx Dormoy
- Suzanne Lacorre
- Daniel Mayer
- Pierre Mendès France
- Jean Perrin
- Gérard Philippe
- Flora Tristan
- Boris Vian

2.4 Parcours et orientation : l'ouverture des possibles

DES VOIES PROFESSIONNELLES ET TECHNOLOGIQUES PLUS ATTRACTIVES

— L'académie de Paris dispose d'une offre de formations professionnelles particulièrement riche, grâce à une grande diversité de Certificats d'Aptitude Professionnelle et de Baccalauréats professionnels proposés dans les établissements publics. Garantir la visibilité des parcours de réussite qu'offrent les lycées professionnels et polyvalents est une priorité académique. Avec une progression des demandes de deux points, la voie professionnelle connaît, en 2026, une attractivité renforcée, que viennent conforter des décisions d'orientation, elles aussi en nette augmentation. **S'élevant à 29,2%, le taux d'orientation en voie professionnelle de la cohorte de troisième atteint un niveau inégalé.**

— À l'issue de la Seconde Générale et Technologique, la voie technologique connaît également un intérêt plus marqué, avec un taux d'orientation de 23,1%, en progression d'un peu plus d'un point. **À côté de la série « Sciences et Technologie du Management et de la Gestion », ce sont bien toutes les filières technologiques qui en tirent bénéfice.**



UNE AFFECTATION GARANTIE À CHAQUE ÉLÈVE

— Mises en place en 2021, les règles de l'affectation en Seconde Générale et Technologique visent à sécuriser l'affectation de tous les élèves tout en prenant mieux en compte les vœux des familles et **en apportant davantage de mixité sociale et scolaire dans les lycées publics parisiens**. Pour la session 2026, des ajustements ont permis :

- Une prise en compte plus progressive de l'Indice de Position Sociale du collège d'origine, avec l'introduction d'un 4^e palier dans l'attribution des bonus.
- Une évaluation de la réussite scolaire désormais entièrement basée sur les moyennes annuelles disciplinaires.

— **Dès le tour principal du 30 juin 2026, quasiment tous les élèves de 3^e orientés en Seconde Générale et Technologique ont obtenu une affectation.** C'est le cas de tous ceux ayant formulé, dans leurs vœux, les cinq lycées de secteur « 1 ». **Le taux de satisfaction progresse encore** (à 67,2% sur « vœu 1 » et à 91,5% sur l'un des trois premiers vœux indiqués), avec des écarts maîtrisés entre arrondissements et entre établissements.

— À l'entrée en voie professionnelle, l'optimisation de l'ensemble des places disponibles a permis de limiter le nombre d'élèves non affectés à l'issue du tour principal d'affectation (moins de cinquante en CAP et en seconde professionnelle, pour les élèves issus d'établissements publics parisiens). Dans une logique de région académique, a été aussi encouragé **un accueil accru d'élèves venus des académies de Créteil et de Versailles** (plus de 400 d'entre eux sont ainsi affectés en post-3^e dans une formation professionnelle parisienne).

CHIFFRES CLÉS



AFFELNET

150 000

vœux saisis

91,5% élèves affectés sur l'un des 3 premiers vœux
+1 point par rapport à 2025

2.5 Forger l'esprit critique

VIVRE LA CITOYENNETÉ

— L'académie de Paris accompagne les équipes éducatives dans la mise en œuvre de projets pédagogiques qui donnent du sens aux valeurs de la République et renforcent le parcours citoyen des élèves. À travers des actions consacrées à la mémoire nationale et locale, à l'éducation à la citoyenneté ainsi qu'à la découverte des enjeux de la défense et de la sécurité nationale, les établissements scolaires développent des initiatives qui favorisent l'engagement, la transmission et la compréhension du monde.

— Retour sur les entrées au Panthéon de Robert Badinter et de Marc Bloch.
L'année 2025-2026 a été particulièrement marquée par deux entrées au Panthéon, celle de Robert Badinter le 9 novembre 2025 et celle de Marc Bloch le 23 juin. Deux occasions exceptionnelles de mener des projets pédagogiques conduisant les élèves à réfléchir sur le sens de l'engagement au service de l'humanisme et des valeurs de la République.

— L'année scolaire 2026-2027 sera celle du 250^e anniversaire de la déclaration d'indépendance des États-Unis ou du cinquantenaire de la disparition d'André Malraux, occasions là encore de mener une réflexion sur la démocratie et l'engagement.

— Cette réflexion sera également portée par des concours tels que « le Parlement des enfants » ou « Découvrons notre Constitution », ainsi que des dispositifs comme le passeport éducatif, qui se généralise et intègre cette année un nouveau thème sur les violences sexistes et sexuelles.

Prenez date !

Dans le cadre du dispositif national « Cinquantenaire André Malraux »

Septembre 2026 : lancement du concours de podcast « Mon Malraux » destiné aux lycéens franciliens, organisé par la Région Île-de-France et les académies de Paris, Créteil et Versailles en partenariat avec Radio France

30 septembre 2026 : journée d'étude interacadémique dédiée au cinquantenaire de la disparition d'André Malraux

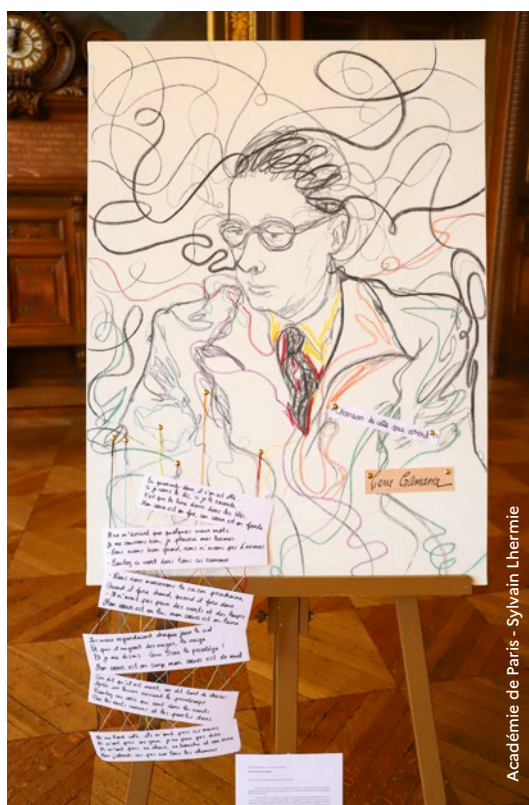
Focus

11 novembre, Journée nationale de commémoration de la victoire et de la Paix – Hommage à tous les « Morts pour la France »

Une cérémonie commémorative annuelle d'hommage à tous les « Morts pour la France » est instituée dans chaque école élémentaire, collège et lycée.

Cette transmission de l'histoire et de la mémoire concrète et collective que vont vivre tous les élèves du CM1 à la Terminale contribue à la construction de notre culture commune.

L'académie de Paris met en place un comité dédié et une équipe ressources afin d'accompagner au plus près les écoles et établissements. Des formations locales seront notamment proposées afin de permettre à des réseaux d'écoles et d'établissements de se former et de construire la cérémonie en équipe.



DÉVELOPPER L'ESPRIT CRITIQUE

— C'est accompagner une jeunesse qui invente de nouvelles manières d'apprendre, de s'informer, de créer, dans un monde où les connaissances circulent vite et où les technologies offrent autant de promesses qu'elles soulèvent de questions.

L'éducation aux médias et à l'information (EMI) revêt dès lors une dimension fondamentale pour la construction d'une culture et d'une conscience civiques.

— Cet enseignement transversal qui contribue au décryptage du réel et à la construction progressive d'un esprit éclairé, autonome et critique est une ambition majeure du système éducatif français au regard des enjeux démocratiques contemporains.

— Cette rentrée sera propice à poursuivre les actions menées par la cellule EMI de l'académie de Paris à destination des élèves et des enseignants.

Retour sur le palmarès national du concours Médiatiks 2026

Chaque année, les équipes académiques du CLEMI organisent un concours pour récompenser les meilleures productions de médias scolaires (journaux, radios/podcasts, desseins de presse, ...). Les lauréats académiques des différentes catégories peuvent ensuite concourir au niveau national.

Concours national 2026, deux écoles parisiennes récompensées

- École publique polyvalente Claude Bernard (16^e) pour la création de son propre média d'actualité « Le petit journal des CM1 »
- École Damrémont (18^e) pour le podcast des élèves de CE1 et de CE2 « La voie des livres », sur les personnages emblématiques de la littérature jeunesse



2.6 Le lycée professionnel, un choix d'avenir



LE LYCÉE PRO, UNE VOIE CAPITALE

— Depuis 2023, les lycées professionnels se sont engagés dans une réforme dont l'objectif est de faire de cette voie de formation un gage de réussite et d'égalité des chances.

— La transformation de l'offre de formation des établissements a été conduite en lien étroit avec la collectivité régionale et les acteurs socio-économiques des territoires afin de répondre aux aspirations des élèves et de leur offrir des perspectives d'avenir favorables en termes d'insertion professionnelle. C'est une logique de parcours de réussite de chaque élève, selon son profil, qui ont guidé les travaux.



TRANSFORMATION DE LA CARTE DES FORMATIONS

+ **4,9%** places pour la région académique

+ **6,3%** de places pour l'académie de Paris

— Poursuivre ses études après un premier niveau de qualification ou s'engager directement dans la vie active, nos élèves de la voie professionnelle ont désormais le choix. Notre partenariat avec le réseau public pour l'emploi (France Travail et Mission Locale) a permis la généralisation du dispositif Avenir Pro aux 343 établissements franciliens de la voie professionnelle. Cette collaboration permet de préparer les élèves de terminale pro à leur entrée dans la vie active. Mieux connaître ses réalités, mieux cibler les typologies d'entreprises et de métiers qu'on souhaite exercer, se préparer aux entretiens de recrutement sont autant d'actions conduites avec les équipes enseignantes sous forme d'ateliers collectifs et d'entretiens individuels.

— Ces mesures d'accompagnement se prolongent à la rentrée 2026 au sein du dispositif Avenir Pro Plus à destination des élèves diplômés ou non, sans solution de poursuite d'études ou d'insertion. En restant inscrits comme élève au sein de leur établissement d'origine, ils bénéficient d'un accompagnement de 4 mois conduit par un conseiller de la mission locale dans une démarche d'accès ou d'adaptation à l'emploi.

CHIFFRES CLÉS



Avenir Pro 2025-2026

14 581 élèves accompagnés en région académique (**1 763** pour Paris)

1 851 ateliers conduits par les équipes de France Travail et Mission Locale

Bilan de l'enquête de satisfaction :

4/5 auprès des lycéens

4,4/5 auprès des équipes pédagogiques







La République au cœur de nos valeurs

3.1 Prévenir et agir contre les violences faites aux enfants, une priorité académique

Guide académique d'accompagnement des directeurs d'école

— Début 2026, tous les directeurs et toutes les directrices des écoles parisiennes ont bénéficié d'une formation dédiée à la sécurité physique et affective des enfants pour mieux prévenir et agir contre les violences des adultes, qu'elles soient commises sur le temps scolaire ou périscolaire. Le guide académique publié à cette rentrée vient prolonger cette formation et indique à la fois la conduite à tenir, les réflexes à adopter et la procédure à suivre en cas de situations de violence. Protéger les enfants qui nous sont confiés de toute forme de violence est un devoir absolu.

Déploiement du programme EVAR-S

— Au cours de l'année scolaire 2025-2026, l'académie de Paris a poursuivi le déploiement de l'EVAR-S en renforçant la formation des équipes éducatives des premier et second degrés.

— Les 620 directrices et directeurs d'école ont été formés, ainsi que 287 professeurs des écoles, répartis dans 65 écoles et 9 circonscriptions. Le réseau compte désormais 41 référents EVAR chargés d'accompagner les équipes. La formation a également concerné plus de 300 nouveaux professeurs.

— Dans le second degré, 211 personnels ont été formés cette année, portant à plus de 430 le nombre de professionnels formés depuis trois ans. Au total, 81 collèges, lycées et cités scolaires ont bénéficié d'au moins une formation, mobilisant des enseignants de toutes disciplines ainsi que des infirmières, CPE, documentalistes et personnels de direction.

— Ce déploiement se poursuivra à la rentrée 2026 avec le renforcement du réseau de référents, le développement des formations de proximité et de nouveaux outils d'accompagnement destinés aux équipes.

ACADÉMIE
DE PARIS
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Prévenir et agir contre les violences faites aux enfants

Guide académique
d'accompagnement des
directeurs et directrices d'école



Septembre 2026

Focus

Dès la rentrée 2026, près de 5 000 professeurs des écoles suivront une formation consacrée à la protection de l'enfance. Coanimée par la Cellule de recueil des informations préoccupantes (CRIP) et les services académiques, elle associe les exigences légales du signalement aux apports de deux neuropédiatres. Les enseignants sont accompagnés pour mieux accueillir la parole spontanée de l'enfant, adopter les postures professionnelles adaptées et sécuriser la prise en charge des situations préoccupantes.

3.2 Agir pour la santé physique et psychique des élèves

L'ACCOMPAGNEMENT ACADÉMIQUE

— La santé mentale constitue une priorité éducative, au cœur du bien-être des élèves, du climat scolaire et de la réussite des apprentissages.

La démarche vise à prévenir la souffrance psychique, à repérer plus tôt les signaux d'alerte et à mieux coordonner les acteurs internes et externes. Elle repose sur deux axes : déployer un protocole santé mentale dans chaque établissement et former des personnels repères capables d'écouter, d'identifier les situations préoccupantes et d'orienter les élèves vers les ressources adaptées.

CHIFFRES CLÉS



Personnels formés

Collèges

97 enseignants

99 CPE

Lycées

58 enseignants

58 CPE

Les formations des personnels repères dans les écoles commencent à cette rentrée scolaire.

DES INITIATIVES INSPIRANTES

Cité scolaire Voltaire

Depuis la rentrée 2025, la cité scolaire Voltaire (11^e) a mis en place un groupe de prévention santé mentale, inspiré du dispositif existant pour la prévention du décrochage scolaire.

Deux référents santé mentale, spécialement formés, ont pour mission de repérer les élèves susceptibles d'être en situation de souffrance psychologique.

Quand une situation est identifiée, une équipe pluridisciplinaire se réunit avec des personnels de direction, des CPE, des infirmières, des psychologues de l'Éducation nationale, une assistante sociale et un enseignant. L'idée est de pouvoir croiser les différents regards et proposer des réponses adaptées à chaque élève, en fonction de sa situation.

« Le respect de la confidentialité est au cœur du dispositif. Les situations sont présentées de manière anonyme lors des réunions, et seules les personnes ayant besoin de connaître l'identité de l'élève dans le cadre de son accompagnement y ont accès.

Les infirmières jouent également un rôle essentiel. Bien identifiées au sein de l'établissement, elles sont des interlocutrices privilégiées vers lesquelles les élèves se tournent facilement lorsqu'ils ressentent le besoin de parler. Cette proximité favorise le repérage des jeunes en difficulté et facilite leur prise en charge. »

Patricia Jourdy, proviseure de la cité scolaire Voltaire



Académie de Paris - Sylvain Lhermie

Cité scolaire Maurice Ravel

Au cours de l'année scolaire 2025-2026, les personnels de la cité scolaire Maurice Ravel (20^e) ont suivi une Formation d'Initiative Locale (FIL) consacrée à la santé mentale des élèves. Cette formation a permis d'élaborer un protocole de repérage et de prise en charge des situations de mal-être psychique, de l'identification des premiers signes jusqu'à l'accompagnement au sein de l'établissement ou vers des partenaires extérieurs.

Ce protocole s'accompagne d'une fiche de repérage destinée aux personnels et un guide consacré à la santé et à la citoyenneté, afin de renforcer la prévention et d'harmoniser les pratiques.

Des réponses adaptées sont proposées à l'élève concerné comme un rendez-vous avec l'infirmière scolaire, un allègement de l'emploi du temps, l'orientation vers une prise en charge par un organisme partenaire de l'établissement ou encore un cursus partagé avec le Centre national d'enseignement à distance (CNED). Ces modalités sont régulièrement réévaluées afin de suivre l'évolution de sa situation.

« Notre rôle est de former et de sensibiliser les équipes éducatives afin de renforcer leur capacité à repérer les signes de mal-être, recueillir la parole des élèves, les orienter et les accompagner. L'École peut être une véritable porte d'entrée vers une prise en charge plus globale. À l'avenir, nous souhaitons consolider le suivi des situations au sein de l'établissement et développer nos partenariats afin de faciliter l'orientation des élèves vers des dispositifs d'accompagnement adaptés lorsque cela est nécessaire. »

Julie Bouvry, proviseure de la cité scolaire Ravel

3.3 Encourager l'activité physique et sportive

GÉNÉRATION 2030

— L'académie de Paris poursuit le déploiement de Génération 2030, une ambition éducative inscrite dans la continuité de l'héritage des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 qui s'articule autour de priorités fortes :

- améliorer la santé et le bien-être des jeunes ;
- développer la pratique physique et sportive, favoriser l'engagement des élèves ;
- promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons ;
- renforcer la place de l'arbitrage et des responsabilités associatives ;
- valoriser les parcours d'excellence compatibles avec la réussite scolaire.

Cette ambition se traduit par l'accompagnement des établissements labellisés, des projets interdisciplinaires, des rencontres avec des sportifs de haut niveau, des actions en faveur de l'inclusion, ainsi que par la participation à de nombreux événements académiques, nationaux et internationaux.

CHIFFRES CLÉS



Établissements engagés dans Génération 2030

385

Écoles EPS+ : **12**

Section Sportives Scolaire :
23 établissements
1400 élèves

CHA-Sport Études :
11 établissements
1060 élèves

12 Grands Evènements sportifs prévus en 2026-27 à Paris :

Prenez date !

16 Septembre : Journée nationale du Sport Scolaire 16 Septembre

30 septembre : a caravane « Septembre bouge » à Paris

6 octobre : Tous Arbitre

29 mars – 2 avril : Semaine Olympique et Paralympique

23 juin : journée Olympique



« COLLÈGE ACTIF, AVENIR POSITIF », UNE INNOVATION ACADÉMIQUE

— Après une première année d'expérimentation menée dans six collèges parisiens auprès d'environ 1 500 élèves, le dispositif « Collège actif, avenir positif » poursuit son développement à la rentrée 2026.

— Face à l'augmentation de la sédentarité chez les adolescents, aux enjeux croissants de santé mentale et aux difficultés d'attention observées en classe, ce dispositif vise à faire évoluer le quotidien scolaire en intégrant davantage de mouvement dans la journée. Il encourage les établissements à adapter leur organisation afin de multiplier les occasions de bouger, de diversifier les modalités d'apprentissage et de favoriser le bien-être.

— Cette démarche mobilise l'ensemble de la communauté éducative : les élèves et leurs parents ainsi que l'ensemble des personnels. Chaque collège construit un projet adapté à son contexte, en développant des actions telles que des permanences actives, l'aménagement d'espaces favorisant le mouvement, des défis sportifs, des parcours éducatifs autour de la santé ou encore le renforcement des compétences psychosociales.

— Pour accompagner les établissements, treize fiches ressources sont mises à leur disposition. Elles proposent notamment des pistes pour :

- utiliser les espaces afin de favoriser le mouvement au quotidien ;
- associer les familles au projet ;
- sécuriser les pratiques et développer l'autonomie des élèves.

— Les établissements engagés dans l'expérimentation font état d'une amélioration du climat scolaire ainsi que d'une plus grande disponibilité des élèves pour les apprentissages, une mobilisation renforcée des équipes et une évolution des pratiques pédagogiques.

— À la rentrée 2026, « Collège actif, avenir positif » devient un projet pilote académique adossé à la recherche. Menée en partenariat avec des chercheurs, une étude accompagnera son déploiement afin d'évaluer scientifiquement les effets de l'activité physique sur les compétences cognitives, la santé mentale et les parcours de réussite des élèves.

Focus Collège Georges Méliès

Le collège Georges Méliès (19^e) est particulièrement engagé en faveur du bien-être des élèves et développe une approche globale dans laquelle l'activité physique occupe une place centrale. En complément de la section Sport Santé, destinée aux élèves confrontés à des problématiques de confiance en soi ou de mal-être, le dispositif Collège actif s'adresse à l'ensemble des collégiens. Plusieurs salles de classe ont été équipées de mobilier actif (vélos-bureaux, ballons d'assise, tables adaptées...), permettant d'intégrer davantage de mouvement dans le quotidien des élèves. Tous les enseignants peuvent proposer des pauses motrices pendant les cours et des permanences actives sont régulièrement organisées par la vie scolaire dans la cour ou le dojo.

Les élèves se montrent plus engagés, plus acteurs de leurs apprentissages et plus attentifs en classe. Afin d'accompagner cette dynamique, les enseignants pourront suivre, dès l'année prochaine, une Formation d'Initiative Locale (FIL) consacrée aux sciences cognitives, pour mieux comprendre les mécanismes et les bénéfices de ces pratiques sur les apprentissages et le bien-être des élèves.

« Le plus important est de fédérer les élèves et les équipes éducatives autour d'un projet commun. Le bien-être des élèves et le climat scolaire se construisent aussi bien dans la cour et les couloirs qu'au sein de la classe. Si nous pouvions craindre une perte de temps d'enseignement, l'ensemble de l'équipe éducative s'est approprié le dispositif et nous avons rapidement constaté ses effets positifs sur l'engagement des élèves et la qualité du climat scolaire. »

**Boris Calabrese, principal du
collège Georges Méliès**

Collège Jean Moulin

Au collège Jean Moulin (14^e), l'expérimentation du dispositif Collège actif a permis aux élèves et aux équipes éducatives d'explorer de nouvelles façons d'apprendre, par exemple l'atelier ludique « maths-fléchettes » destiné aux élèves de 6^e, qui a permis d'observer des progrès significatifs en calcul mental. Les permanences actives proposent des temps d'activité physique encadrés par la vie scolaire, autour de jeux conçus avec les enseignants d'EPS. Une heure hebdomadaire de préparation physique généralisée est également proposée aux élèves identifiés comme ayant des besoins spécifiques à l'issue des tests d'aptitudes physiques réalisés en classe de 6^e. Cette démarche est complétée par des actions de sensibilisation à l'alimentation, avec l'organisation de petits-déjeuners de qualité et des projets pédagogiques consacrés à la nutrition, pouvant aller jusqu'à constituer un sujet de l'oral du diplôme national du brevet. Les premiers résultats sont encourageants : amélioration de la condition physique des élèves, progrès dans les apprentissages, climat scolaire plus apaisé, implication croissante des équipes éducatives, qui intègrent progressivement des temps d'activité physique dans leurs enseignements, et sensibilisation des familles à ces enjeux.

« Cette expérimentation confirme que l'activité physique a toute sa place dans la vie du collège. En l'intégrant à différents moments de la journée, nous en constatons les bénéfices, tant pour le bien-être des élèves que pour leurs apprentissages. Dès la rentrée, un nouveau carnet de correspondance proposera également des conseils de santé et des informations sur les équipements sportifs et culturels du quartier afin d'encourager les élèves à prolonger ces habitudes en dehors du collège. »

Jean-Philippe Laby, principal du collège Jean Moulin



3.4 Créer du lien et émanciper par la culture



Académie de Paris - Sylvain Lhermie

Focus

« À hauteur de livres »

Mené depuis 2024 dans le cadre d'un jumelage entre l'école polyvalente Küss (13^e) en réseau d'éducation prioritaire (REP) et la Bibliothèque nationale de France (BnF), le projet « À hauteur de livres » permet de sensibiliser les élèves au plaisir de lire à travers un parcours culturel et artistique.

Articulé autour de trois temps forts, le projet a associé des ateliers de découverte du livre à la BnF, la participation au Quart d'heure de lecture (#10marsjelis) dans la salle Ovale du site Richelieu, ainsi que la création de fresques collectives sur le thème du livre et du cinéma au sein de l'école. Ces actions ont favorisé une approche sensible et sensorielle du livre inscrit durablement dans le quotidien des élèves.

LA LECTURE POUR TOUS

— Faire de chaque élève un lecteur, un spectateur, un citoyen éclairé, curieux et capable d'exercer son esprit critique : telle est l'ambition portée par l'académie de Paris à travers une politique d'éducation artistique et culturelle (EAC) particulièrement ambitieuse.

— À cette rentrée, la lecture, fondement de tous les apprentissages, est plus que jamais au cœur des priorités nationales et académiques. Lire, c'est apprendre, comprendre, interpréter, imaginer, débattre et exercer son jugement. C'est aussi accéder aux œuvres, aux savoirs et aux grandes questions qui traversent notre société. Dans cette perspective, l'académie mobilise autour d'une ambition commune : faire vivre la lecture au quotidien, dans toutes les disciplines et dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève.

Le développement des temps de lecture, les rencontres avec les auteurs, les partenariats avec les bibliothèques et les librairies, les résidences d'artistes, témoignent de cette dynamique collective qui permet à chaque élève de construire une culture personnelle riche et diversifiée.

— L'académie de Paris bénéficie, à cet égard, d'un environnement exceptionnel. La densité et la diversité de ses institutions culturelles, patrimoniales, scientifiques et artistiques offrent aux élèves un accès privilégié à des ressources uniques. Musées, théâtres, opéras, salles de spectacle, bibliothèques, lieux de création, centres d'art, établissements patrimoniaux, institutions scientifiques, universités et grands établissements culturels constituent autant de partenaires engagés aux côtés de la délégation aux arts et à la culture (DAAC) et de son réseau de 37 professeurs-relais

3.5 Accueillir tous les élèves

DU MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE ADAPTÉ...

— Chaque année, l'académie de Paris met à disposition des élèves en situation de handicap près de 550 ordinateurs, attribués dans un délai inférieur à une semaine grâce à un contact direct avec les familles. Ce délai de traitement particulièrement rapide garantit une continuité de scolarisation sans rupture pour l'élève. Ce matériel constitue un levier essentiel pour permettre aux enseignants de mettre en œuvre une pédagogie véritablement adaptée aux besoins de chaque élève, en s'appuyant sur des outils numériques pensés pour lever les obstacles aux apprentissages.

...POUR UNE PRISE EN CHARGE ADÉQUATE

— Les pôles d'appui à la scolarité constituent un nouveau service de coopération entre l'Éducation nationale et le secteur médico-social, qui intègre et élargit le rôle des actuels PIAL. Destinés à l'ensemble des élèves à besoins éducatifs particuliers scolarisés dans les écoles et établissements publics et privés sous contrat, ils visent à renforcer l'accessibilité des apprentissages, à soutenir les équipes éducatives et à apporter une réponse coordonnée et de proximité dans le cadre de la politique d'école inclusive.

— Le pôle intervient lorsque les difficultés d'un élève persistent malgré les adaptations pédagogiques déjà mises en œuvre par l'établissement. Il accueille les familles et les enseignants, analyse les besoins de l'élève et propose des réponses de premier niveau : aménagements pédagogiques, mobilisation de ressources humaines et matérielles, coordination des interventions éducatives et médico-sociales, et orientation vers les structures adaptées. Chaque pôle s'appuie sur un binôme composé d'un enseignant coordonnateur de l'Éducation nationale et d'un éducateur spécialisé issu de l'équipe médico-sociale financée par l'Agence Régionale de Santé (ARS).

CHIFFRES CLÉS



44

pôles sont programmés entre la rentrée 2025 et celle de 2027

31

dans le secteur public

13

dans le secteur privé sous contrat





4

L'humain au cœur de nos métiers

4.1 Le recrutement et la formation des personnels

ACCOMPAGNER ET FORMER AU CŒUR DE LA CLASSE

— En 2026-2027, l'École académique de la formation continue (EAFC) franchit une nouvelle étape. Son ambition est claire : accompagner et former au cœur de la classe. Construite à partir des besoins des équipes, la nouvelle offre privilégie les accompagnements en situation, le travail en collectif et l'analyse des effets sur les apprentissages des élèves. Cette évolution marque le passage d'une logique de catalogue à une logique d'accompagnement des écoles et des établissements.

— Cette nouvelle dynamique s'articule autour de deux axes majeurs :

- renforcer les savoirs fondamentaux (lecture, écriture, oral, mathématiques) ;
- consolider la relation éducative.

— Dans le second degré, les Lesson Studies en mathématiques ont déjà permis à 54 enseignants de 20 collèges parisiens, de concevoir, observer et analyser ensemble une séance de classe afin de faire évoluer leurs pratiques.

Focus

Au collège André-Citroën, le dispositif de Soutien au comportement positif, qui s'appuie sur la recherche et un réseau de formateurs experts, accompagne les équipes dans la construction d'un cadre éducatif partagé. Les FILab, véritables laboratoires de recherche-formation-terrain, comme le projet de CDI centre de littératie, visent en 2026-2027 à prolonger cette dynamique au sein des établissements.

CHIFFRES CLÉS



21 905

personnels de l'académie formés (1^{er} degré, 2^d degré, encadrement, IATSS)

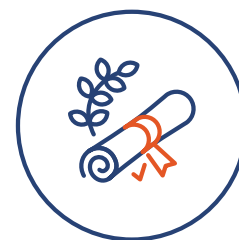
250 formateurs

200 actions territorialisées (FIL, lesson studies, EAFC en résidence, accompagnements individualisés)

100 intervenants experts (formation appuyée par la recherche)



Académie de Paris - Sylvain Lhermie



RÉFORME DE LA FORMATION INITIALE, L'ACADÉMIE ACCUEILLE SES PREMIERS LAURÉATS DU CONCOURS BAC+3

— La réforme nationale vise à repenser le parcours de formation dès la licence pour mieux recruter, accompagner et former les futurs enseignants, tout en renforçant l'attractivité du métier. La Licence Professorat des Écoles (LPE), désormais dédiée, pluridisciplinaire et adossée à la recherche, intègre la présentation au CRPE en fin de licence (Bac+3).

— La formation parisienne s'articule autour de trois axes structurants :

- **une entrée progressive dans le métier**

Dès la L1, des immersions sont proposées au travers de stages variés, sécurisées par des entretiens d'accompagnement académiques permettant des réorientations construites ;

- **une exigence scientifique et réflexive**

Le cursus s'appuie sur des partenariats formalisés avec des laboratoires de recherche parisiens (LaPEA, CIRCEFT, entre autres) et intègre des séminaires réflexifs coanimés avec l'INSPE ;

- **une structuration rigoureuse par blocs**

La collaboration académie/INSPE a permis de construire une progression sur cinq ans respectant un équilibre entre les interventions des deux institutions. Les contenus parisiens renforcent le volume disciplinaire, avec 500 heures dédiées au français et aux mathématiques, et 100 heures par autre champ disciplinaire.

— La mise en œuvre de cette réforme s'accompagne d'une augmentation significative des viviers de formateurs pour répondre aux besoins des étudiants :

- 209 maîtres d'accueil temporaires (MAT)
- Plus de 80 professeurs des écoles maîtres-formateurs (PEMF)

— En s'appuyant sur ses dispositifs préfigurateurs et ses partenariats universitaires, l'académie de Paris déploie une formation initiale exigeante et cohérente. Ce continuum, articulé au concours et au master professionnalisant, constitue un levier majeur de transformation pour répondre aux enjeux contemporains du service public d'éducation.

RÉSULTATS AU CONCOURS DE PROFESSORAT DES ÉCOLES

CONCOURS BAC + 5

237

admis

1 659

inscrits

• **92,4 %** externe

• **1,70 %** second concours
interne

• **5,90 %** troisième
concours

CONCOURS BAC + 3

131

admis (externe uniquement)

1 203

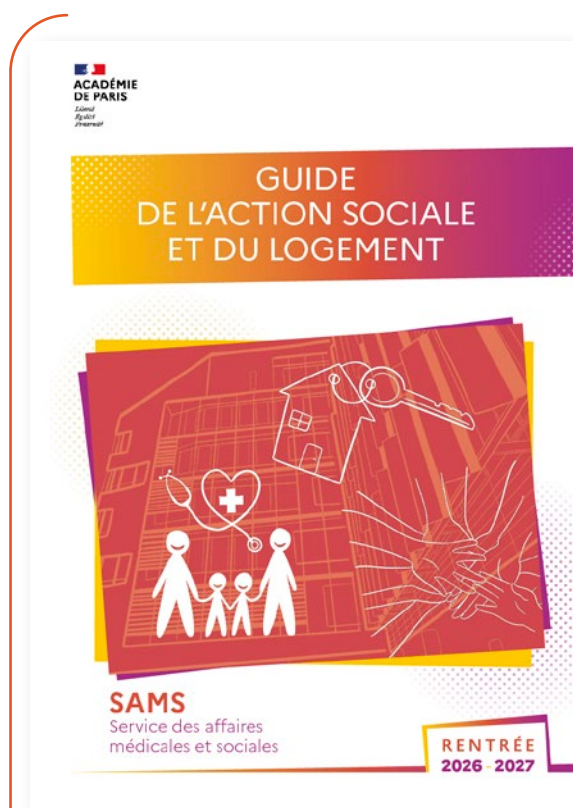
inscrits

4.2 La protection et l'accompagnement des personnels

— Depuis plusieurs années, la qualité de la réponse aux questions posées par les agents est une priorité académique. Afin d'apporter la réponse la plus personnalisée possible, un outil de prise de rendez-vous avec un gestionnaire est désormais proposé aux agents. Cela permet d'avoir une réponse précise, fiable et exhaustive au moment où chacun est plus disponible.

— L'accompagnement passe également par l'individualisation des réponses apportées.

- Les conseillères et conseillers « RH de proximité » accueillent les personnels afin de construire avec eux leur parcours professionnel, que la transition soit choisie ou contrainte par les aléas de la vie.
- Les médecins de prévention sont consultés lors des opérations de mobilité afin de faciliter les mutations des personnels en situation de handicap. Ils interviennent également quand des aménagements de poste sont nécessaires, en lien avec le service handicap, ou des allègements de service pour permettre la reprise ou le maintien dans l'emploi.
- La psychologue du travail intervient lors de sollicitations individuelles, mais agit également sur les collectifs de travail.
- Le service social en faveur des personnels accompagne ceux qui rencontrent des difficultés d'ordre matériel ayant un impact sur leurs conditions de travail. L'accompagnement est individualisé et porte sur des situations tant administratives que financières.
- Le service interacadémique des affaires juridiques instruit les demandes de protection fonctionnelle et accorde cette dernière de manière automatique dès lors qu'un personnel est victime d'une agression physique ou verbale.





L'exigence au cœur de l'académie de Paris

Les classes à double cursus musique et danse proposées dans quatre lycées parisiens permettent à des élèves engagés dans une pratique artistique soutenue de concilier formation scolaire et enseignement artistique approfondi, grâce à des horaires aménagés et un accompagnement adapté.

Not

[illegible]

[illegible]

ac-paris.fr